



Les emplois de la filière administrative

L'activité administrative s'exerce dans le secteur traditionnel de la gestion administrative, dans les secteurs liés à des missions de service public et dans des secteurs d'actions plus transversales.

Les emplois liés à la gestion administrative :



Il s'agit des emplois administratifs nécessaires au bon fonctionnement interne de la collectivité.

Les emplois de secrétariat et bureautique, de gestion de fichiers informatiques, de gestion comptable, de gestion des dossiers et paies des personnels relèvent de la **catégorie C**,
 Les emplois intervenant dans l'élaboration budgétaire, la gestion du recrutement, la formation des agents, la gestion des achats publics, l'encadrement d'équipe(s) ou de service(s) relèvent de la **catégorie B**,
 Les emplois nécessaires à la direction de service (administration générale, finances, ressources humaines), aux études juridiques, à l'organisation des marchés publics relèvent de la **catégorie A**.

Notons que les emplois de secrétaire de mairie qui demandent des connaissances généralistes de tous les domaines de compétences des communes relèvent des catégories C, B ou A, selon la taille de la commune.

Les emplois liés aux missions de service public



Il s'agit des emplois administratifs nécessaires au bon fonctionnement des différents services offerts à la population.

L'accueil physique ou téléphonique, l'orientation du public (hôtesse, huissier, standardiste), l'enregistrement des actes d'état civil (naissances, mariages, décès), la délivrance des CNI et passeports, l'instruction et la délivrance de certains actes en matière d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, relevés cadastraux), la gestion des demandes de place en crèche, la facturation des cantines scolaires... relèvent des emplois de la **catégorie C**,
 Les emplois d'assistant de direction, l'encadrement d'équipe(s) ou de service(s), l'instruction de dossiers complexes relèvent de la **catégorie B**,
 Les emplois de direction de service (affaires scolaires, petite enfance, centre communal d'action sociale, direction des sports...) relèvent de la **catégorie A**.

Secrétaire du service Urbanisme,
 Secrétaire de mairie
 Chargé d'accueil
 Agent d'accueil au standard
 Agent comptable
 Employé administratif
 Chef de projet restaurant,
 Responsable des Ressources Humaines
 Assistant de direction,
 Secrétaire technique
 Responsable de la logistique
 Chargé de communication
 ...

Les emplois liés aux actions transversales

(communication, animations culturelles, activités économiques).



Il s'agit des emplois administratifs nécessaires au bon déroulement de ces actions.

Promotion d'une activité par le biais de supports médiatiques, animation d'un site web, programmation, organisation de spectacles et de manifestations festives, gestion d'une zone artisanale, relations avec les entreprises présentes sur le territoire de la collectivité territoriale ; l'ensemble de ces activités nécessite des emplois qui, selon leur niveau de responsabilité et de qualification, relèvent des catégories A, B ou C.

La filière administrative

Les emplois administratifs

Activités	Niveau de responsabilité	Grade de recrutement	Niveau scolaire requis	Mode de recrutement
Accueil du public, enregistrement d'actes d'état civil, délivrance de CNI, passeports, autres certificats et permis, secrétariat, bureautique, gestion comptable, ...	Catégorie C	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	Aucun	Sans concours
		Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Diplôme de niveau V (BEP, CAP...)	Concours organisé par les CDG
Instruction de dossiers, assistance au directeur de service, encadrement d'équipes. Secrétaire de mairie.	Catégorie B	Rédacteur Territorial	Diplôme de niveau IV (Bac)	Concours organisé par les CDG
Professionnels du droit, des finances, des ressources humaines. Direction de services administratifs, fonctionnels ou opérationnels.	Catégorie A	Attaché Territorial	Diplôme de niveau II (Bac +3)	Concours organisé par les CDG
Direction générale de services administratifs, fonctionnels ou opérationnels.		Administrateur		Concours organisé par le CNFPT